

## //Retour sur le grand week-end du 11 novembre.

La manifestation du souvenir de l'Armistice du 11 novembre 1918 a réuni de très nombreux Villadéens pour ce grand moment de recueillement national. Les enfants de l'école élémentaire de Mme BARBE ont lu, avec beaucoup d'émotion, des lettres de Poilus. La cérémonie fut suivie d'un moment de partage autour d'un apéritif dans la salle voûtée du cloître.

La fête votive 2017, moins longue cette année en raison du samedi 11 novembre, a été, comme les organisateurs l'espéraient, un rendez-vous convivial à la hauteur des attentes des familles, nombreuses sur les stands forains. Durant deux soirs, les jeunes et moins jeunes ont eux dansé avec le bal sono « Music Live » au cloître.

Dès le vendredi 10, sur « Le Barry », les enfants de moyenne et grande sections de l'école maternelle ont pu essayer les manèges dans les cris et la joie car l'Amicale Laïque leur a offert une sortie fête votive en cet après-midi ensoleillé. Les enfants de la petite section ont bénéficié d'un ticket de tour de manège.

La pétanque du samedi a remporté un vif succès au boulo-drome. Après le concours de lyonnaise du dimanche, la clôture de la fête de la SAINT-MARTIN a ravi les papilles des villadéens avec une excellente daube dégustée à la Salle des Associations dans une ambiance familiale avec des bénévoles fatigués par tout le travail accompli mais très contents de la « cuvée » 2017 et prêts à recommencer l'année prochaine.

UNE BELLE FÊTE VOTIVE SOUS LE SOLEIL.



## //L'Action Sociale en quelques mots

**Le CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) est composé de 11 membres : le Maire, 5 élus et 5 représentants des Villadéens. Le CCAS assiste et aide les personnes rencontrant des difficultés de toutes sortes : administratives, financières, logement etc.

**Le RAM** (Relais des Assistantes Maternelles) organise, tous les jeudis de 9h à 12h à la Salle des Associations, des animations pour les assistantes maternelles du bassin d'Aubenas et les enfants qu'elles accueillent.

Le « **Pôle Senior** » est venu à la rencontre des villadéens de plus de 60 ans et a intéressé un public attentif. Des actions seront envisagées en 2018.

Cette année la **Semaine Bleue** a rencontré un vif succès sur l'ensemble du « Bassin d'Aubenas Communauté ». Une demi-journée de sports adaptés a été proposée aux seniors à la Salle des Associations et les enfants de l'Accueil de Loisirs sont venus partager ces moments récréatifs et conviviaux.



### Quelques dates à retenir :

**Le mardi 12 décembre** : à 14h30 : goûter de Noël offert par le CCAS aux plus de 70 ans. Inscriptions sur les bulletins disponibles chez les commerçants et à rapporter à la mairie.

**Le dimanche 17 décembre** : fête de Noël au cloître :  
- à 15h30 : Les Enfarinés très généreusement offriront un concert de chants de Noël à l'église  
- à 17h : fête de Noël au cloître, vin chaud, marrons, crêpes, jeux.  
- à 18h : arrivée du Père Noël

## //La Vie Scolaire en quelques mots

Pour les écoles, la rentrée scolaire 2017/2018 s'est bien déroulée. La suppression en juin des Temps d'Activités Périscolaires (TAPS) a entraîné une réorganisation du mercredi en coordination avec l'association socioculturelle « Le Palabre » qui gère désormais toute cette journée.

**Côté écoles**, pour cette rentrée, **les effectifs** s'établissent à **103** enfants à l'école élémentaire pour **5** classes, **83** enfants à la maternelle dans **3** classes.

Afin d'améliorer la qualité des locaux, des travaux de rénovation ont été entrepris :

- Les fenêtres des classes donnant au nord, sur le plateau sportif, sont remplacées pour augmenter l'isolation des salles. Des stores à lamelles seront installés. Le chantier se terminera pendant les vacances de Noël.
- Les éclairages intérieurs de quatre classes (néons suspendus) seront eux aussi remplacés d'ici la fin de l'année par des suspensions munies de leds plus



## //La stérilisation et l'identification des chats errants

La commune a obtenu de la part de la Fondation «30 Millions d'Amis» un soutien pour mener une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants, la SPA de LAVILLEDIEU effectuant le ramassage des chats.

Le coût de cette campagne de stérilisation est entièrement pris en charge par «30 Millions d'Amis». Le budget alloué par la Fondation pour les soins vétérinaires est de 6600 € qui correspond à la stérilisation de 30 mâles et 60 femelles environ.

Cette campagne commencera dans les tout prochains jours.

Merci à la fondation «30 Millions d'Amis» pour ce partenariat qui permet de stopper la prolifération de chats errants, préservant ainsi la salubrité de l'espace public et améliorant la tranquillité des villadéens.

économiques et plus éclairantes.

- Un filet a été posé sur le plateau sportif, côté parking de la maternelle, afin d'arrêter les ballons.

**Côté Accueil de Loisirs sans hébergement (ASLH)**, le Centre a pris ses marques et fonctionne toute la journée le mercredi, depuis septembre, et durant les vacances scolaires.

Les effectifs progressent **régulièrement** depuis la réouverture du Centre début 2017. La moyenne de fréquentation journalière a été de 16 à 23 enfants cet été, 15 le mercredi depuis septembre et 22 aux vacances de Toussaint.

Afin de recevoir les enfants dans de meilleures conditions **qu'auparavant**, des travaux de peintures ont été effectués dans tout le local, des volets changés, une partie du toit a été refaite et pour augmenter **la sécurité de déplacement** un chemin a été ouvert à l'arrière du Centre, l'accès se faisant directement à partir du parking.



## // Le mot du Maire



Chères Villadéennes, chers Villadéens,

Ces dernières années - je dois bien l'avouer - j'avais pris goût à ce rendez-vous que nous avons dans « Le mot du maire », tous les deux mois environ depuis 2008, qui me permettait d'aborder certains sujets importants pour la commune, de

vous faire part de mes réflexions et de vous sensibiliser sur l'avenir de notre village.

Je dois reconnaître que depuis le mois d'avril le rythme n'a pas été tenu du fait de la charge de travail importante qui a mobilisé toute l'énergie de l'équipe municipale afin de réussir notre intégration au sein de « Bassin d'Aubenas Communauté » pour le plus grand bénéfice des Villadéens.

Ce travail a porté ses fruits à tous égards.

Côté budget communal, comme vous pourrez le constater par les informations fournies dans cette « Lettre », les intérêts financiers des Villadéens ont été définitivement reconnus et sauvegardés dans le temps par notre nouvelle communauté de communes. C'était absolument capital pour l'avenir de notre village, en particulier pour anticiper les effets de la réorganisation territoriale prévue en 2020 par la loi NOTRe pour le bassin d'Aubenas.

## // Les travaux de l'entrée nord du village

Les travaux de la sécurisation et d'aménagement de la route départementale allant à Lussas et desservant la Salle des Associations ont démarré au mois d'avril.

Pour mémoire, les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement ont été remplacés en 2015. Cette dernière tranche très importante de travaux comporte plusieurs postes :

- Le décaissement de la route et la mise en place d'un réseau pluvial supplémentaire d'un autre côté de la chaussée,
- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques,
- La création d'un trottoir de presque 600 m de long,
- L'installation de l'éclairage public sur cette entrée du village très passante,
- La finition du revêtement de la route.

Dans le même temps, par cohérence, des travaux sont menés pour enfouir les réseaux électriques et

De plus, comme je m'y étais engagé, cette intégration s'est effectuée sans augmentation des impôts locaux ce qui n'avait pas été le cas à la mise en place de « Berg/Coiron » (+ 28% de 2001 à 2007).

Côté vie quotidienne, aucun service existant n'a été ni supprimé, ni diminué, ni interrompu, certains même étant améliorés du fait de notre appartenance à « Bassin d'Aubenas ». En 2018, nous nous attacherons à en développer de nouveaux avec toujours le souci du « mieux vivre » au village. Ce tournant majeur pour LAVILLEDIEU n'a pas pour autant stoppé la vie quotidienne de notre village. Cette « Lettre » vous en présente de multiples aspects.

Je voudrais, dans ce mot, insister toutefois sur un point important : grâce à l'affermissement de notre budget 2017 en Conseil communautaire d'Aubenas au mois d'avril, les travaux de sécurisation et d'aménagement de l'entrée nord du village (RD 224 : route de Lussas), reportés au début de 2016, ont pu être démarrés. Vous en trouverez les détails dans cette « Lettre ».

Notre village est désormais remis sur de bons rails. Son avenir s'inscrit aujourd'hui dans l'évolution que nous déciderons pour notre bassin de vie albenassien. Et aussi, et surtout, il ne pourra plus être mis en péril, comme cela a été le cas fin 2015, par une décision unilatérale d'une autre collectivité.

Pour commencer 2018, nous vous attendons nombreux aux Vœux de la municipalité le 12 Janvier à 19h. Bonnes fêtes.

Votre maire,  
Gérard Saucles.



# // Le budget 2017

## // 1. Le contexte de la préparation du budget 2017.

### 1.1 Le contexte institutionnel et économique.

Pour les collectivités territoriales, le contexte de préparation du budget 2017 est resté, à bien des égards, **similaire** à celui de 2016.

Les mesures de l'État visant à faire contribuer les collectivités territoriales à l'effort de **redressement des finances publiques** ont continué de s'appliquer en 2017, même si l'effort pour les communes et les intercommunalités a été réduit **de moitié** par rapport au plan initial.

Ce ralentissement de la baisse des dotations de l'État, **demandé par les associations d'élus**, a permis de **limiter** la réduction des services à la population et de maintenir une capacité à investir dans l'avenir.

Toutefois, **les grandes incertitudes** qui demeuraient sur la manière dont l'État agira vis-à-vis des collectivités territoriales en 2018 et les années suivantes, n'ont pas permis d'avoir une **vision précise** du contexte national sur le moyen terme et ont conduit à une grande prudence dans l'élaboration du budget.

### 1.2 La poursuite de la baisse des concours financiers de l'État aux communes.

La réduction des déficits publics de la France, la croissance économique et la lutte contre le chômage sont les priorités affichées dans la loi de finances pour 2017.

En conséquence, après **trois années successives** de baisse des dotations de l'État aux communes, celles-ci diminuent **encore** de 725 millions € cette année.

La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives des collectivités a été fixée à +0,4%, taux de revalorisation historiquement bas.

### 1.3 L'adhésion de la commune à « Bassin d'Aubenas Communauté ».

La fin de l'année 2016 a été marquée par la décision du 23 décembre 2016 du Préfet de l'Ardèche autorisant la commune à adhérer à la communauté de communes du bassin d'Aubenas, **anticipant** ainsi la restructuration de 2020 prévue dans la loi NOTRe.

En application de ce décret préfectoral, plusieurs démarches ont été rapidement engagées par Lavilledieu dès le **1<sup>er</sup> janvier 2017** pour l'élaboration du budget 2017 :

- Sur le plan des statuts, les **principales** compétences des deux collectivités ont été redistribuées : d'une part, la collecte des déchets ménagers est assurée par « Bassin d'Aubenas Communauté », d'autre part la commune a repris la compétence « Petite Enfance » (Centre de loisirs).

- Dans le domaine financier, le retrait de Lavilledieu de la communauté « Berg et Coiron » a été lancé tandis que simultanément **une demande d'attribution de compensation** pour 2017 a été présentée à « Bassin d'Aubenas Communauté ».

## // 2. Les principales orientations budgétaires du budget 2017.

Dans le contexte national **incertain** et dans le cadre de la réorganisation territoriale locale **en cours**, le budget 2017 a été élaboré comme un **budget de transition** qui préserve l'avenir et qui intègre les conséquences **positives** de l'adhésion à « Bassin d'Aubenas Communauté ».

### 2.1 Le fonctionnement.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 770 000 €.

#### Les dépenses.

- Les charges à caractère général ont tenu compte de la reprise de l'organisation par la commune du Centre de loisirs : 487 000 €.

- Les charges de personnel ont été augmentées du fait du recrutement en avril d'un agent supplémentaire pour compenser l'absence d'un agent pour maladie et du besoin d'un encadrement supplémentaire au restaurant scolaire (moyenne de 90 enfants par repas) : 700 000 €.

- Les dépenses imprévues ont été augmentées par précaution : 100 000 €

- L'autofinancement a été limité pour couvrir **strictement** les priorités d'investissement, en particulier **l'aménagement et la sécurisation** de la route de Lussas : 168 000 €.

#### Les recettes.

- Les dotations de l'état, grâce au développement urbain et démographique du village, s'établissent à : 301 470 €, soit un niveau sensiblement **équivalent** à celui de 2016.

- L'attribution de compensation  **votée**  par la communauté du « Bassin d'Aubenas » s'élève à **463 248 €** à laquelle il convient d'ajouter **8 145 €** (Dotation de Solidarité Communautaire et augmentation du Fonds de Péréquation Intercommunale), soit un total de **471 393 €**.

A ce sujet il convient de rappeler que l'attribution de compensation  **votée**  par la communauté « Berg et Coiron » était de **199 764 €**. L'adhésion de Lavilledieu à « Bassin d'Aubenas Communauté » a donc généré une recette **supplémentaire** de **271 629 €**, ce qui correspond à **18%** de recettes de fonctionnement **en plus**.

- Les impôts locaux (taxes d'habitation et foncières) **n'ont pas augmenté comme nous nous y étions engagés**.

Taxes	Commune %	Intercom %		TEOM %	Total %
2016	TH : 13.18	7.67		14.71	20.85
	TFB : 8.34	3.78			26.83
	TFNB : 73.35	16.00			89.35
2017	TH : 9.76	11.09		14.71	20.85
	TFB : 8.34	4.08			27.13
	TFNB : 73.35	16.65			89.95

### 2.2 L'investissement.

Le budget d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 510 000 €.

#### Les dépenses.

- L'entretien annuel des voiries est poursuivi : 80 000 €.

- Les extensions électriques et d'éclairage public sont limitées : 36 500 €.

- L'aménagement et la sécurisation de la route de Lussas, priorités du projet municipal « Horizon 2020 », mobilisent une importante partie des crédits d'investissement : 684 000 €.

#### Les recettes.

- Les subventions dédiées à l'école maternelle et à la route de Lussas s'élèvent à 393 000 €.

- Un emprunt de 205 000 € est inscrit en comptabilité pour équilibrer les dépenses.

## // 3. L'évolution de la dette communale

### Pour le budget principal de la commune :

- Au 31 décembre 2016, la dette s'élevait à 2 154 000€ soit 1048€/habitant, représentant une annuité de 273 283 €, dont 100 264 € en intérêts et 173 019 € en capital.

- Au 31 décembre 2017, la dette s'établira à 1986000 € soit 954€/habitant, représentant une annuité de 260 380 €, dont 93 000 € en intérêts et 167 380 € en capital.

## // 4. Le personnel.

Le personnel des services de la commune est composé, au 1er janvier 2017, de **19** agents titulaires de la fonction publique territoriale (12 agents à temps complet et 7 à temps partiel) et d'1 agent en CDD, recruté à compter du mois d'avril (cf. 2.1 / charges de personnel).

Pour les emplois permanents, un seul agent relève de

la catégorie A et 18 agents de la catégorie C. La filière administrative emploie 5 agents, la filière technique et entretien 8, les écoles et la bibliothèque 6.

La durée effective du temps de travail au sein de la commune est de **35** heures par semaine, soit **1607** heures de travail par an et par agent.

L'avancement des agents est opéré en considération du déroulement des échelles indiciaires du grade correspondant à l'emploi occupé, dans le respect des règles imposées par l'État. Ainsi, au cours de 2017, **7** agents bénéficient d'un avancement d'échelon.

Concernant la modification du régime indemnitaire, l'impact financier est neutre puisque le montant mensuel du salaire versé par agent est identique à celui de 2016.

Pour répondre à l'obligation réglementaire, en termes d'action sociale et de protection de perte d'emploi, les agents de la commune sont couverts par l'adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale (CNAS) et à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).

### Conclusion.

Le budget 2017, construit avec la prudence requise par le contexte financier national, permet de maintenir nos efforts d'investissements afin d'améliorer la vie quotidienne au village **grâce à la recette supplémentaire, définitivement acquise pour les années suivantes, de 271 629 € générée par notre adhésion à « Bassin d'Aubenas Communauté »**. **De ce strict point de vue, on peut dire que l'avenir « budgétaire » de Lavilledieu a été sauvé.**

Un bilan complet sera fait en début d'année prochaine et vous sera présenté lors des réunions de quartiers.

# //L'avenir se prépare dès aujourd'hui

### « Les Fournaiches ».

Afin d'optimiser les travaux de terrassement, la mise en place d'un réseau d'assainissement public dans ce quartier a été menée en collaboration avec des renforcements sur le réseau d'eau potable entrepris par le SIVOM « Olivier de Serres ».

De plus pour préparer le futur aménagement du carrefour de la RN102 et du Chemin des Granges, la commune a acheté 700 m2 au droit de ce carrefour. Ce terrain permettra de réorganiser ultérieurement ce croisement en fonction de l'évolution urbaine et/ou commerciale de ce quartier.

### « Les Conchis ».

Les problèmes récurrents d'assainissement sur le relevage des effluents à partir du poste des « Conchis » vers la station d'épuration ont conduit la municipalité à modifier le tracé des canalisations permettant ce refolement. Un raccordement plus direct par le Chemin

des Conchis vers la RN102 va se terminer à la fin de l'année. Profitant de ces travaux, le réseau gravitaire sera étendu pour permettre aux nouvelles et futures constructions d'être raccordées au réseau de collecte public. Le chemin des Conchis sera remis en état lorsque tous ces travaux seront terminés.

Globalement ce quartier est très sensible pour différentes raisons : zone pavillonnaire déjà très dense, gestion des écoulements des eaux pluviales délicate, voiries sous dimensionnées pour les habitations existantes ou en construction, réseaux d'assainissement insuffisants.

Pour ces raisons, considérant qu'il était de l'intérêt général que la commune conserve la maîtrise de l'urbanisation de ce quartier et ne la laisse pas à des opérateurs privés, la commune a acheté, **par voie de préemption**, un terrain de 1,7 ha pour constituer une réserve foncière « Cœur de quartier ».

# //La défense extérieure contre l'incendie

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est **un service public communal**.

Ce service a pour objet d'assurer, en fonction des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des poteaux d'incendie ou « Points d'Eau d'Incendie (PEI) » utilisés par les pompiers.

Une méthodologie et des principes généraux relatifs à la localisation, à l'entretien et à la vérification des PEI ont été définis, qui ont permis l'élaboration d'un règlement départemental signé par le Préfet de l'Ardèche le 21 février 2017.

Aux termes de ce règlement, la responsabilité de la DECI incombe désormais **intégralement** au maire de la commune qui en assure la police spéciale administrative.

En pratique cette police consiste à :

- Fixer, par arrêté, la DECI communale (liste des PEI).
- Établir un plan communal de DECI conforme au règlement.
- Procéder aux contrôles techniques des PEI.

Le service public de la DECI est financé par le budget de la commune. Une convention va être signée avec un prestataire afin d'élaborer le plan communal en fonction de l'urbanisation (actuelle et future) et d'effectuer les contrôles périodiques obligatoires par délégation de la commune.

Le bilan financier global de cette **nouvelle charge** imputée à la commune qui vient s'ajouter à la cotisation annuelle déjà versée au Service départemental d'incendie et de secours (37 000 € en 2017), sera effectué dans le cadre du budget 2108.

# //Appel à plus de sens civique

### Les déchets

Des dépôts sauvages de toutes sortes, notamment des **objets encombrants**, des **cartons** et autres **objets divers** sont de plus en plus nombreux devant les conteneurs d'ordures ménagères.

**Rappel** : Ces déchets sont à **porter directement** à la déchetterie de Villeneuve de Berg qui est **gratuite**.

### Les animaux

Vu l'arrêté n° 2009-103 du 3 juillet 2009, pour des questions de salubrité et de sécurité publiques, il est interdit de laisser **divaguer** sur le domaine public, les animaux domestiques (chiens, chats etc.).

**Rappel** : Tout animal divaguant sur la voie publique sera capturé par la SPA et déposé au refuge de celle-ci. Cette infraction à l'arrêté susdit pourra faire l'objet d'un procès-verbal dressé aux fins de poursuites.

La solution pour l'avenir est la fibre optique déployée jusqu'à la maison ou FTTH pour « FiberTo The Home ».

La municipalité accompagne en ce sens le syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) en proposant des emplacements pour l'implantation des différents matériels nécessaires pour la mise en place de ce service dans le village.

Pour Lavilledieu, 1000 raccordements sont envisagés à terme.

La commune et « Bassin d'Aubenas Communauté » participent à hauteur de 300 000 € à ce programme.

Le déploiement va commencer dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2018 ; en 2019, vous pourrez, par l'intermédiaire de votre opérateur, accéder à ces connexions très haut débit.

